

## MÉDECIN DU TRAVAIL (H/F)



**Marseille 2<sup>ème</sup> Les Docks**

Vous serez amené à exercer dans trois sites du secteur géographique (13002)



**CDI Temps plein – Novembre 2021**



**Secteurs d'activité des adhérents : Dockers et salariés des entreprises de manutention portuaire, GPMM (Grand Port Maritime de Marseille).**

Lorsqu'on travaille à l'AISMT13, on sait pourquoi on se lève le matin : un environnement professionnel convivial, un accompagnement privilégié et durable des salariés, un équilibre vie professionnelle et vie personnelle. Le tout, avec des conditions de travail attractives !

### Vous...

- ... aimez travailler en équipe, partager vos connaissances et sensibiliser aux bonnes pratiques ;
- ... disposez d'une bonne aisance relationnelle avec un public varié ;
- ... êtes force de proposition et aimez créer de nouveaux projets ;
- ... êtes ouvert d'esprit et intéressé par les nouveaux défis de la santé au travail ;

**REJOIGNEZ-NOUS !**

### Votre rôle au quotidien

Vous animez et coordonnez une équipe pluridisciplinaire composée d'un personnel infirmier, d'assistant(e)s médical(e)s, complétée par un préventeur de proximité avec l'Assistant(e) technique de santé au travail.

Rattaché à la Direction, vous bénéficierez de l'appui du pôle prévention, composé notamment d'ergonomes, de psychologues et de préventeurs spécialisés, afin d'assurer un suivi du plus adapté aux salariés des entreprises adhérentes.

### Vos missions

Vous assurerez le suivi de l'état de santé des salariés d'une unité professionnelle : Dockers et salariés des entreprises de manutention portuaire GPMM.

À propos de  
l'AISMT13

**200**

professionnels

**12 500**

adhérents

**160 000**

salariés suivis

**22**

Centres médicaux



## L'activité clinique :

- Assurer en toute autonomie les consultations médicales dans le cadre du suivi de la surveillance médicale des salariés : visite d'embauche, périodique, de reprise, et par délégation les visites d'information et de prévention (VIP) ;
- Réaliser, en direct ou par délégation suivant le domaine, des études de poste, proposition des aménagements de postes ou des postes de reclassement en cas d'inaptitude.

## Actions en milieu de travail :

En indépendance, par délégation et/ou avec l'appui du Pôle prévention :

- Réaliser des diagnostics, identifier et évaluer les risques, afin de préconiser des solutions pour l'entreprise adhérente ;
- Conseiller et accompagner l'organisation dans sa démarche de prévention : transfert de compétences aux personnes en charge de la santé et de la sécurité ;
- Sensibiliser les salariés aux risques professionnels : TMS, bruit, addictions, risques chimiques, équipement de premier secours...

## Activités connexes :

- Organiser des réunions d'information collectives, notamment à l'attention des employeurs primo-adhérents, autour de thématiques de prévention d'actualité ;
- Participer à des travaux collaboratifs sur des sujets transversaux (Risques émergents, Cellule Maintien dans l'Emploi, suivi du personnel intérimaire...) ou encore à la conception et au déploiement des actions de préventions ;
- Coordonner les acteurs de l'équipe pluridisciplinaire sur centre, avec lesquels vous collaborerez (IDST, Assistant(e) médical, AST).

⇒ Dans le cadre de l'animation de l'équipe pluridisciplinaire, soit vous intégrerez une EPST constituée, soit nous recrutons l'infirmier(e) avec votre concours.

## Vos compétences techniques

- ⇒ Inscrit auprès de l'ordre des médecins.
- ⇒ Titulaire de la spécialité de médecine du travail.

## Nos valeurs

Solidaires  
et  
engagés



Pros et  
proches



Fiers et  
utiles



## Conditions de travail et avantages sociaux

- Rémunération et conditions de travail attractives
- Vous bénéficierez de locaux agréables et bien équipés, de logiciels informatiques « métier » ainsi que d'un soutien médicotechnique performant
- Évolution de carrière et budget formation conséquent
- Aide à la mobilité pour faciliter votre installation à proximité
- Mutuelle collective – Tickets restaurants
- Horaire de travail collectif :
  - 8h - 12h et 13h - 17h du lundi au jeudi
  - 8h - 12h et de 13h - 15h le vendredi | 1 vendredi sur 2 non travaillé
- Des déplacements ponctuels sont à prévoir sur votre secteur d'activité (pas de véhicule de fonction), prise en charges des frais de déplacement professionnels.

Pour postuler, adressez votre cv et lettre de motivation  
à l'adresse e-mail : [recrutement@aismt13.fr](mailto:recrutement@aismt13.fr)

Rejoignez-vous sur notre site [aismt13.fr](http://aismt13.fr) rubrique *nous rejoindre* pour consulter la fiche de poste.  
Un chat en direct est disponible pour répondre à vos questions.

## Qui sommes-nous ?

« Mieux vaut prévenir que guérir », telle est la devise de notre service de santé au travail.

Forte de plus de 12 500 adhérents et plus de 160 000 salariés, l'AISMT13, Association Interprofessionnelle de Santé et Médecine du Travail, est un acteur incontournable de la santé au travail dans les Bouches-du-Rhône et un partenaire historique de l'État en région Sud.

Depuis le milieu du XXe siècle, notre association se développe, agit et innove au service d'une même mission : éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail.

Pour cela, nos équipes pluridisciplinaires de l'AISMT13 mobilisent chaque jour leur énergie et leurs compétences de manière à répondre aux besoins des entreprises. Au quotidien, elles accompagnent employeurs et salariés tant en matière de suivi médical que de prévention des risques professionnels, et favorisent ainsi le maintien en emploi et la bonne santé de l'entreprise.